

**Cartographies des lieux de
résidence des usagers des
services spécialisés en déficience
intellectuelle à Montréal**

Marie-Soleil Cloutier, Josefina Ades et
Gaëtan Dussault

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

Centre - Urbanisation Culture Société

Cartographies des lieux de résidence des usagers des services spécialisés en déficience intellectuelle à Montréal

Marie-Soleil Cloutier, Josefina Ades et
Gaëtan Dussault

Rapport méthodologique réalisé pour le :

Centre de recherche et d'expertise en Déficience intellectuelle et trouble du spectre
de l'autisme
Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS) du Centre-
Sud-de-l'Île-de-Montréal

Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société

9 juillet 2018

Responsabilité scientifique : Marie-Soleil Cloutier
marie-soleil.cloutier@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Projet de recherche financé par le Centre de recherche et d'expertise en Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 



laboratoire piéton et espace urbain

ISBN 978-2-89575-379-7

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

Table des matières

1. INTRODUCTION : RAPPEL DU MANDAT	1
2. MÉTHODOLOGIE ET CHOIX ANALYTIQUE.....	2
2.1 Données utilisées	2
2.2 Méthodes retenues pour la cartographie et l'analyse des données	3
3. LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES LIEUX D'HÉBERGEMENT ET DES PERSONNES USAGÈRES DES SERVICES EN DI	6
3.1 La localisation géographique des lieux d'hébergement des personnes usagères des services en DI au total et selon l'âge	6
3.2 La localisation géographique des personnes usagères des services en DI selon le type d'hébergement.....	12
4. LA CARACTÉRISATION DES ESPACES FAMILIERS À 500 MÈTRES DES LIEUX D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES USAGÈRES DES SERVICES SPÉCIALISÉS EN DI	20
4.1 Les espaces verts autour des lieux de résidences des personnes usagères par espace familial, secteur de recensement et type d'hébergement.....	20
4.2 La mixité des activités autour des lieux de résidence des personnes usagères des services en DI	24
4.3 L'indice de défavorisation matérielle et sociale et les lieux de résidence des personnes usagères des services en DI	28
5. CONCLUSION.....	32

Liste des cartes

Carte 3.1a : Distribution géographique des lieux d'hébergement selon le nombre de personnes usagères des services spécialisés en DI, tous âges	8
Carte 3.1b : Localisation des personnes usagères des services spécialisés en DI, selon le nombre de personnes par secteur de recensement (SR), tous âges	9
Carte 3.1c : Localisation des lieux d'hébergement des personnes usagères des services spécialisés en DI (moins de 45 ans)	10
Carte 3.1d : Localisation des lieux d'hébergement des personnes usagères des services spécialisés en DI (45 ans et plus)	11
Carte 3.2a : Nombre de personnes usagères résidant dans un milieu familial par secteur de recensement	16
Carte 3.2b : Nombre de personnes usagères résidant dans un logement supervisé ou autonome par secteur de recensement	17
Carte 3.2c : Nombre de personnes usagères habitant dans une résidence de groupe par secteur de recensement	18
Carte 3.2d : Nombre de personnes usagères résidant dans un centre d'hébergement avec personnel spécialisé	19
Carte 4.1a : Lieu d'hébergement des populations usagères selon le pourcentage d'espaces verts dans leur espace familial (500m à pied)	22
Carte 4.1b : Pourcentage d'espaces verts par secteur de recensement et nombre de personnes usagères par lieu d'hébergement	23
Carte 4.2a : Lieu d'hébergement des populations usagères selon l'indice d'entropie dans leur espace familial (500m à pied)	26
Carte 4.2b : Indice d'entropie par secteur de recensement et nombre de personnes usagères par lieu d'hébergement	27
Carte 4.3a : Indice de défavorisation matérielle de Pampalon et le nombre de personnes usagères de services spécialisés en DI par lieu d'hébergement	30
Carte 4.3b : Indice de défavorisation sociale de Pampalon et le nombre de personnes usagères de services spécialisés en DI par lieu d'hébergement	31

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sources des données	3
Tableau 2 : Types d'occupation du sol retenus pour notre indice d'entropie	5
Tableau 3 : Nombre et proportion d'usagers par arrondissements/villes liées en fonction de l'âge.....	7
Tableau 4 : Nombre et proportion des lieux d'hébergement par arrondissements/villes liées en fonction du type d'hébergement.....	13
Tableau 5 : Statistiques descriptives sur la proportion d'espaces verts dans les espaces familiaux par type de lieux d'hébergement.....	21
Tableau 6 : Statistiques descriptives sur l'indice d'entropie dans les espaces familiaux par type de lieux d'hébergement.....	25
Tableau 7 : Quintiles de la défavorisation (matérielle et sociale) et le type d'hébergement.....	29

Liste des figures

Figure 1 : Exemple d'espaces familiaux (500 mètres) près d'un lieu d'hébergement.....	4
---	---

1. INTRODUCTION : RAPPEL DU MANDAT

Ce rapport a été commandé par le Centre de recherche et d'expertise sur la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme (CREDITSA) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, dans le cadre de la phase 1 du projet de recherche « Exploration du rapport à l'espace familial des personnes usagères des services spécialisés en déficience intellectuelle résidant sur le territoire montréalais » (CER-DIS-1718-32), mené par Gabrielle Perras St-Jean et Daphné Morin. L'objectif est de répondre aux besoins exprimés par le CREDITSA, soit :

- Localiser les lieux de résidence des personnes usagères des services en déficience intellectuelle (DI) sur le territoire de l'île de Montréal ;
- Illustrer la répartition des personnes usagères des services sur le territoire desservi par l'organisation ;
- Refléter les conditions matérielles et sociales des quartiers de résidence de ces personnes.

Il a été ainsi convenu entre les parties d'effectuer un mandat de recherche comportant les activités suivantes :

1. La cartographie **des lieux de résidence** des personnes usagères des services spécialisés en DI du CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, selon le type d'hébergement, en utilisant les données de la base SIPAD.
2. La cartographie de la répartition spatiale **des personnes usagères** des services spécialisés en DI du CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
3. La création des « espaces familiaux » autour des lieux de résidence selon des distances de marche prédéfinies dans le réseau routier et l'analyse de ces espaces en fonction:
 - D'un indice d'entropie (mixité) du sol à partir de la carte d'occupation du sol de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ;
 - De la présence d'espaces verts (extraits de la carte de la CMM).
4. L'analyse cartographique à partir de la superposition de données, pour explorer le :
 - Lien entre les lieux de résidence des personnes usagères de services spécialisés en DI et l'indice de défavorisation matérielle.
 - Lien entre le type d'hébergement des personnes usagères de services spécialisés en DI et l'indice de défavorisation sociale.

Le présent rapport présente tout d'abord un résumé de la démarche méthodologique choisie pour répondre aux objectifs pour ensuite présenter les résultats analytiques pour chacune des cartes.

2. MÉTHODOLOGIE ET CHOIX ANALYTIQUE

2.1 Données utilisées

Le tableau 1 présente les différentes couches de données spatiales intégrées dans le logiciel ArcGIS pour réaliser la cartographie et les analyses. La base de données SIPAD des personnes usagères des services spécialisés en DI du CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a été fournie par le Centre de recherche et d'expertise en Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme. Elle inclut des variables sur la localisation des personnes usagères à l'échelle du code postal ainsi que des données sur le type d'hébergement où elles résident. Les secteurs de recensement du recensement de 2016 de Statistiques Canada (N=533) ont été utilisés pour observer la répartition des personnes usagères des services en DI sur le territoire de l'île de Montréal. Les données sur l'indice de défavorisation proviennent de l'Institut national de santé publique (INSPQ). Elles sont disponibles au niveau de l'aire de diffusion du recensement de Statistique Canada de 2016 et sont calculées relativement aux données pour toute la région métropolitaine de Montréal (région sociosanitaire de Montréal). Pour l'analyse des aires de proximité, deux types de données ont été exploitées. Premièrement, le plan d'occupation du sol de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a permis de localiser les espaces verts de l'île de Montréal et de calculer un indice d'entropie. Deuxièmement, le réseau routier d'Adresses-Québec a servi à établir les espaces familiers en traçant des aires de proximité à 500 et 750 mètres des lieux des résidences des personnes usagères.

Tableau 1 : Sources des données

Types de données	Sources	Années
Lieu de résidence des personnes usagères des services spécialisés en DI	SIPAD	2017
Codes postaux	Statistiques Canada	2011
Secteurs de recensement	Statistiques Canada	2016
Indice de défavorisation	INSPQ	2016
Plan d'occupation du sol	CMM	2016
Réseau routier	Adresses-Québec	2017

2.2 Méthodes retenues pour la cartographie et l'analyse des données

Cartographie des lieux de résidence

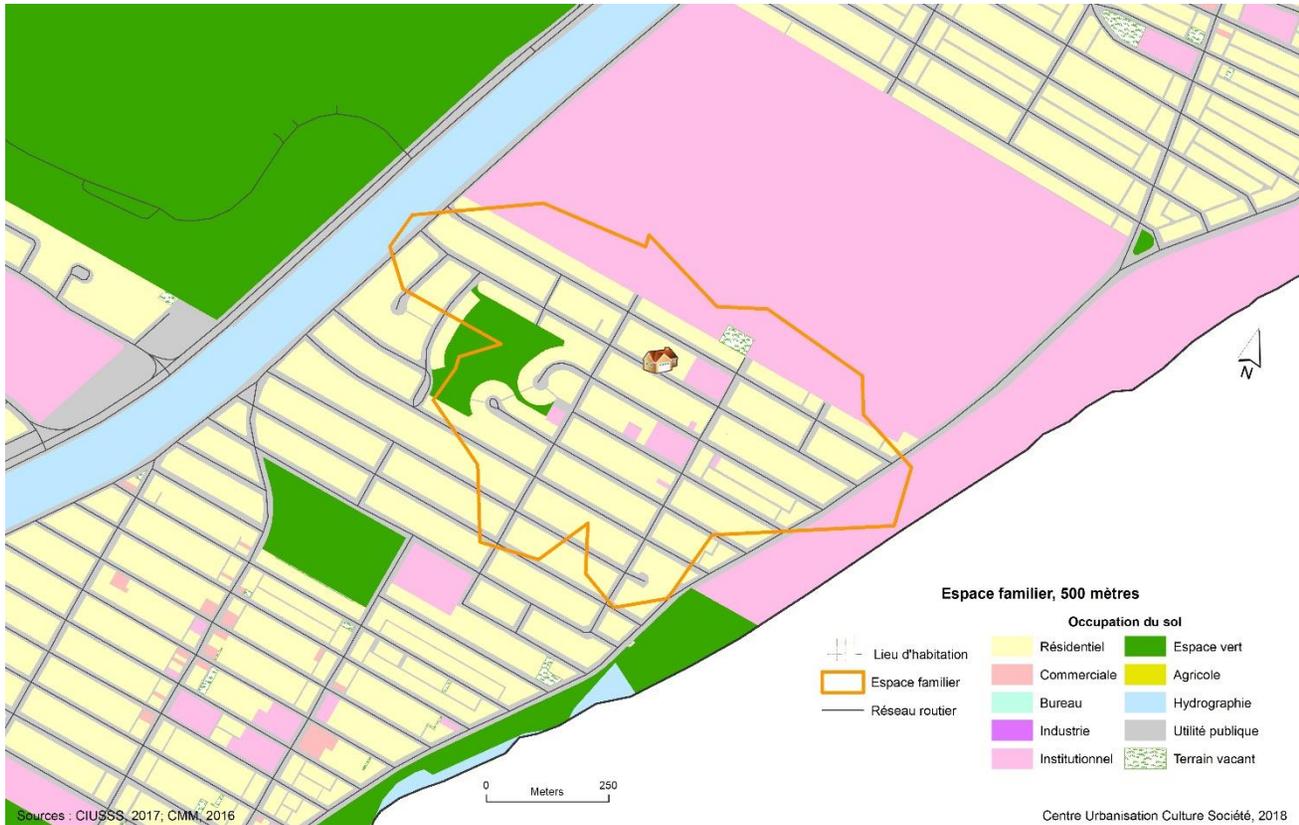
La base SIPAD a été spatialisée à l'aide d'ArcGIS en utilisant les codes postaux à 6 chiffres. Cette procédure a permis la localisation des lieux de résidence des personnes usagères des services spécialisés en DI dans l'espace montréalais sous forme de points sur la carte. Il est ainsi possible d'observer la distribution des lieux de résidence selon le type d'hébergement. Pour certaines de nos analyses cartographiques, les points représentant les lieux de résidence ont dû être agrégés à l'échelle des secteurs de recensement de 2016 de façon à combiner différentes informations tout en offrant une meilleure visualisation de la distribution spatiale des données.

Création des espaces familiers et de leurs indicateurs

Les espaces familiers ont été créés autour des lieux d'hébergement, c'est-à-dire à partir d'un point du lieu de résidence, peu importe le nombre de personnes usagères qui y habitent. Nous avons opté pour le calcul d'une « aire de proximité » en suivant le réseau routier, reflétant ainsi les plus courts chemins accessibles à pied. La Figure 1 illustre des espaces familiers de 500 mètres autour d'un lieu d'hébergement, des distances de marche raisonnable selon les écrits sur le sujet¹.

¹ He, M., Tucker, P., Irwin, J., Gilliland, J., Larsen, K. et P. Hess (2012). Obesogenic neighbourhoods: The impact of neighbourhood restaurants and convenience stores on adolescents' food consumption behaviours. *Public Health Nutrition*, 15(12).

Figure 1 : Exemple d'espaces familiaux (500 mètres) près d'un lieu d'hébergement



Nous avons ensuite pu calculer deux indicateurs pour chacun des espaces familiaux : l'indice d'entropie et la proportion de leur territoire catégorisée en tant qu'espaces verts. La première mesure se traduit par un indicateur qui varie entre 0 (très mixte) et 1 (très homogène) et qui tient compte de 7 occupations du sol (base de données de la CMM : voir Tableau 2) et de leur poids relatif dans l'aire des espaces familiaux, à partir de l'équation suivante²:

$$\text{Indice} = - \sum_{i=1}^n \left[\left(\frac{P_{ij}}{P_j} \right) \ln \left(\frac{P_{ij}}{P_j} \right) \right] / \ln n$$

Où

n = Nombre de types d'occupation du sol.

P_{ij} = Superficie des occupations du sol i dans la zone j .

P_j = Somme des superficies d'occupations du sol 1 à n dans la zone j .

² Institut national de santé publique du Québec – www.inspq.qc.ca

Tableau 2 : Types d'occupation du sol retenus pour notre indice d'entropie

Résidentiel (général)	Institutionnel (général)	Espaces verts
Commercial	Industrie	
Bureau	Terrain vacant	

Le second indicateur reflète uniquement la proportion d'espaces verts dans chacun des espaces familiaux. Par ailleurs, puisque ces espaces familiaux se superposent fréquemment (en particulier en milieu dense), nous avons ramené ces deux indicateurs au point représentant le lieu de façon à mieux visualiser les résultats sur la carte. Puisque les différences dans la distribution spatiale de ces indicateurs n'étaient pas très grandes, nous avons seulement conservé les espaces familiaux à 500 mètres pour la suite des analyses.

Intégration de l'indice de défavorisation de l'INSPQ

En plus d'illustrer les espaces familiaux à partir des deux indicateurs présentés plus tôt, le mandat consistait à examiner l'insertion des lieux de résidence par rapport à l'indice de défavorisation calculé par l'INSPQ. Celui-ci est calculé au niveau des aires de diffusion (AD) du recensement canadien de 2016, et ce sont les résultats relatifs à la région métropolitaine de Montréal qui ont été choisis dans le cas présent. En suivant les propositions de Peter Townsend, l'INSPQ calcule deux dimensions de l'indice (à partir de 6 indicateurs) : la dimension matérielle et la dimension sociale. Selon l'INSPQ, la première reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante (indicateurs 1 à 3), la seconde renvoie à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté (indicateurs 4 à 6) :

1. la proportion des personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires ;
2. la proportion de personnes actives chez les 15 ans et plus ;
3. le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus ;
4. la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile ;
5. la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves ; et finalement,
6. la proportion de familles monoparentales³.

Dans le but d'explorer leurs distributions spatiales, nous avons superposé les cartes des lieux de résidence et celle de l'indice de défavorisation.

³ Pampalon, R. et G. Raymond (2003) Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, Société et Solidarité*, n°1, Pauvreté et exclusion.

3. LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES LIEUX D'HÉBERGEMENT ET DES PERSONNES USAGÈRES DES SERVICES EN DI

3.1 La localisation géographique des lieux d'hébergement des personnes usagères des services en DI au total et selon l'âge

Les cartes 3.1a et b représentent la localisation des lieux d'hébergement des populations usagères des services en DI au total, mais selon deux représentations graphiques différentes : la première illustre les points des lieux d'hébergement, dont la taille varie en fonction du nombre de personnes usagères à ces adresses, tandis que la seconde montre le nombre de personnes usagères par secteur de recensement (SR), ce qui permet d'observer deux espaces de « concentration » des usagers. Le premier est localisé dans la pointe Ouest de l'île de Montréal, dans un secteur de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Cela s'explique par la présence d'une ressource importante, le centre d'hébergement avec personnel spécialisé Pavillon Pierrefonds. Le deuxième secteur de concentration est localisé à l'opposé, dans la pointe Est de l'île de Montréal, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Il y a aussi d'autres espaces de concentration, mais avec une proportion moins importante dans certains secteurs du Sud-Ouest, Montréal-Nord, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Ahunatic-Cartierville, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rosemont-Petite-Patrie.

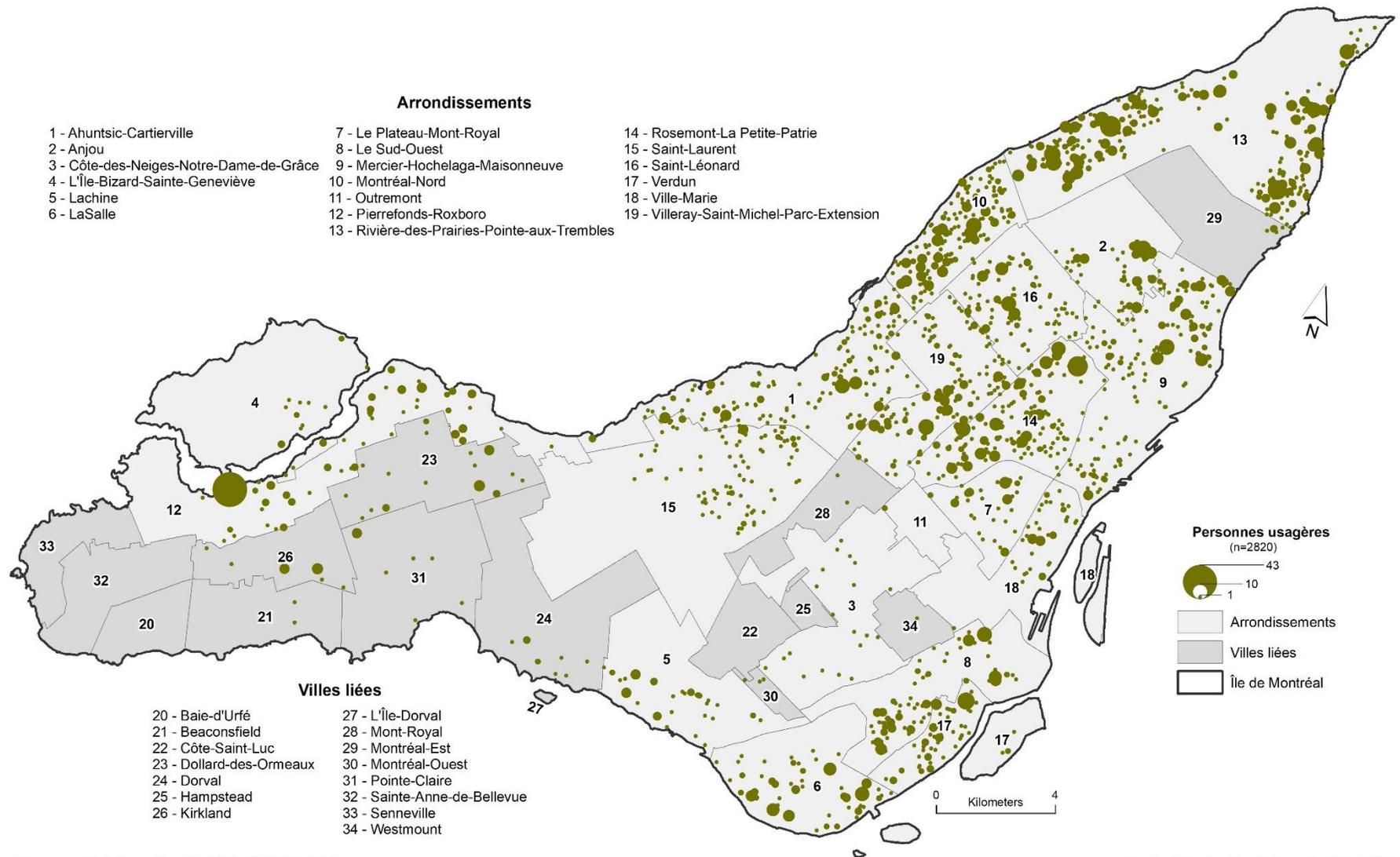
Les cartes 3.1c et d illustrent quant à elles les lieux d'hébergement (un point par personne usagère) selon l'âge (moins de 45 ans ou 45 ans et plus), l'âge de 45 ans étant proposé pour départager les personnes âgées dans cette sous-population puisque les personnes présentant une déficience intellectuelle ont en moyenne une espérance de vie moins élevée que celle de la population générale⁴. Un premier élément qui ressort de ces cartes est que les distributions des lieux d'hébergement au total et selon l'âge sont très similaires. Les cartes et le Tableau 3 montrent une plus grande présence des lieux de résidence autour des quartiers centraux, notamment vers l'est de l'île de Montréal : les plus fortes proportions d'usagers de plus de 45 ans se retrouvent à Montréal-Nord (4,4%), Rivière-des-Prairies (10,4%) et Rosemont (4,4%). Dans une proportion moins considérable, les arrondissements du Sud-Ouest de l'île abritent aussi des lieux de résidence de personnes usagères. Il s'agit dans ce cas des arrondissements de LaSalle, Le Sud-Ouest et Verdun. En revanche, la présence de lieux d'hébergement est bien moins importante à l'Ouest de l'île sauf pour quelques exceptions.

⁴ Azéma, B. et N. Martinez (2005). Les personnes handicapées vieillissantes : espérances de vie et de santé ; qualité de vie: Une revue de la littérature. *Revue française des affaires sociales*, n°2.

Tableau 3 : Nombre et proportion d'usagers par arrondissements/villes liées en fonction de l'âge

Arrondissements/ Villes liées	Total des usagers		Moins de 45 ans		45 ans et plus	
	#	%	#	%	#	%
1 - Ahuntsic-Cartierville	210	7,4	137	4,9	73	2,6
2 - Anjou	115	4,1	55	2,0	60	2,1
3 - Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	20	0,7	11	0,4	9	0,3
4 - L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	20	0,7	12	0,4	8	0,3
5 - Lachine	47	1,7	28	1,0	19	0,7
6 - LaSalle	114	4,0	54	1,9	60	2,1
7 - Le Plateau-Mont-Royal	52	1,8	29	1,0	23	0,8
8 - Le Sud-Ouest	132	4,7	56	2,0	76	2,7
9 - Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	214	7,6	128	4,5	86	3,0
10 - Montréal-Nord	263	9,3	138	4,9	125	4,4
11 - Outremont	2	0,1	0	0	2	0,1
12 - Pierrefonds-Roxboro	135	4,8	43	1,5	92	3,3
13 - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	565	20	271	9,6	294	10,4
14 - Rosemont-La Petite-Patrie	270	9,6	145	5,1	125	4,4
15 - Saint-Laurent	99	3,5	73	2,6	26	0,9
16 - Saint-Léonard	123	4,4	70	2,5	53	1,9
17 - Verdun	86	3,0	48	1,7	38	1,3
18 - Ville-Marie	53	1,9	24	0,9	29	1,0
19 - Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	209	7,4	117	4,1	92	3,3
20 - Baie-d'Urfé	0	0	0	0	0	0
21 - Beaconsfield	2	0,1	1	0	1	0
22 - Côte-Saint-Luc	0	0	0	0	0	0
23 - Dollard-des-Ormeaux	30	1,1	18	0,6	12	0,4
24 - Dorval	10	0,4	6	0,2	4	0,1
25 - Hampstead	0	0	0	0	0	0
26 - Kirkland	15	0,5	9	0,3	6	0,2
27 - L'Île-Dorval	0	0	0	0	0	0
27 - Mont-Royal	2	0,1	1	0	1	0
28 - Montréal-Est	17	0,6	8	0,3	9	0,3
29 - Montréal-Ouest	3	0,1	1	0	2	0,1
30 - Pointe-Claire	11	0,4	8	0,3	3	0,1
31 - Sainte-Anne-de-Bellevue	0	0	0	0	0	0
32 - Senneville	0	0	0	0	0	0
33 - Westmount	1	0,0	1	0,0	0	0,0
Total	2820	100,0	1492	52,9	1328	47,1

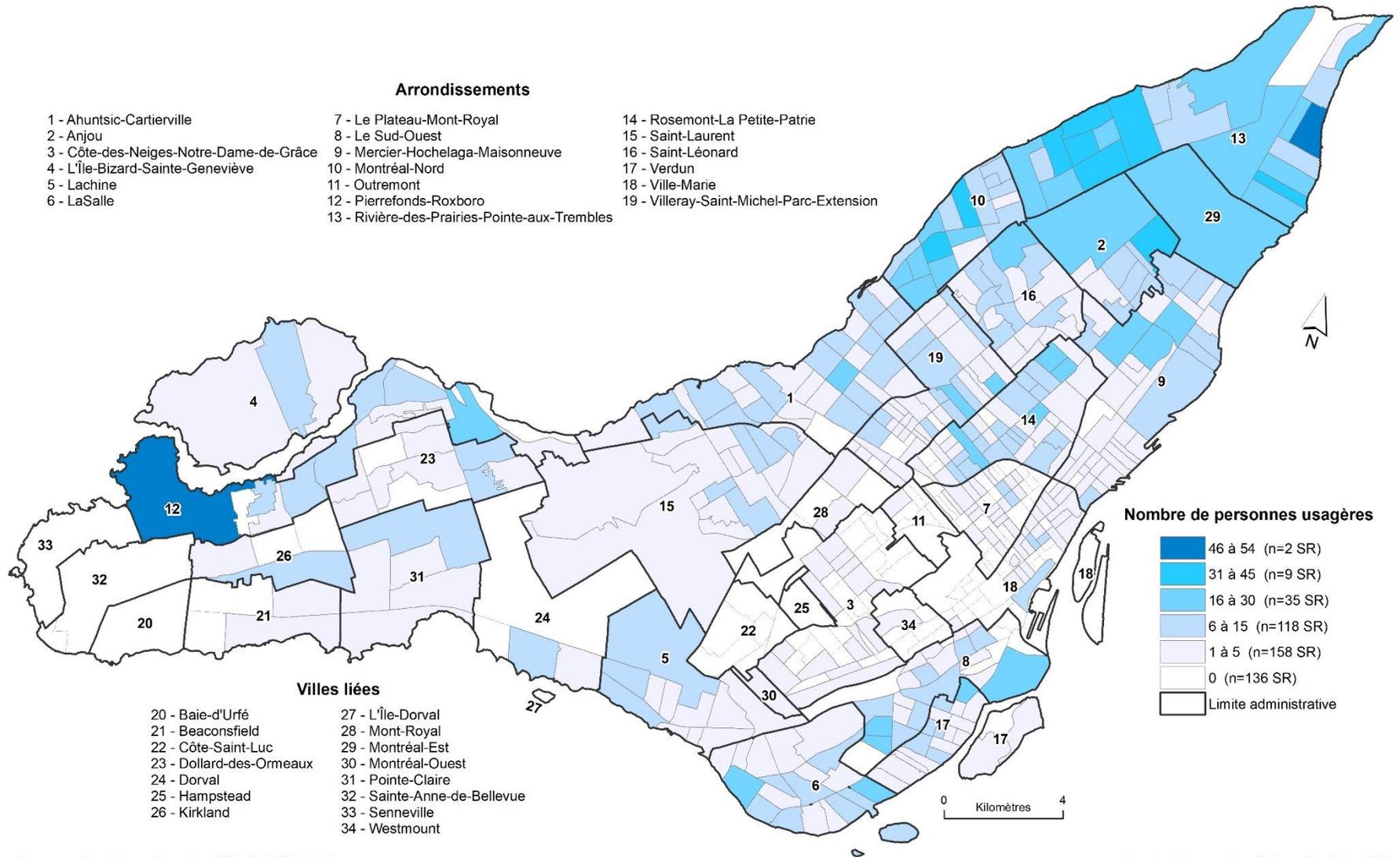
Carte 3.1a : Distribution géographique des lieux d'hébergement selon le nombre de personnes usagères des services spécialisés en DI, tous âges



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

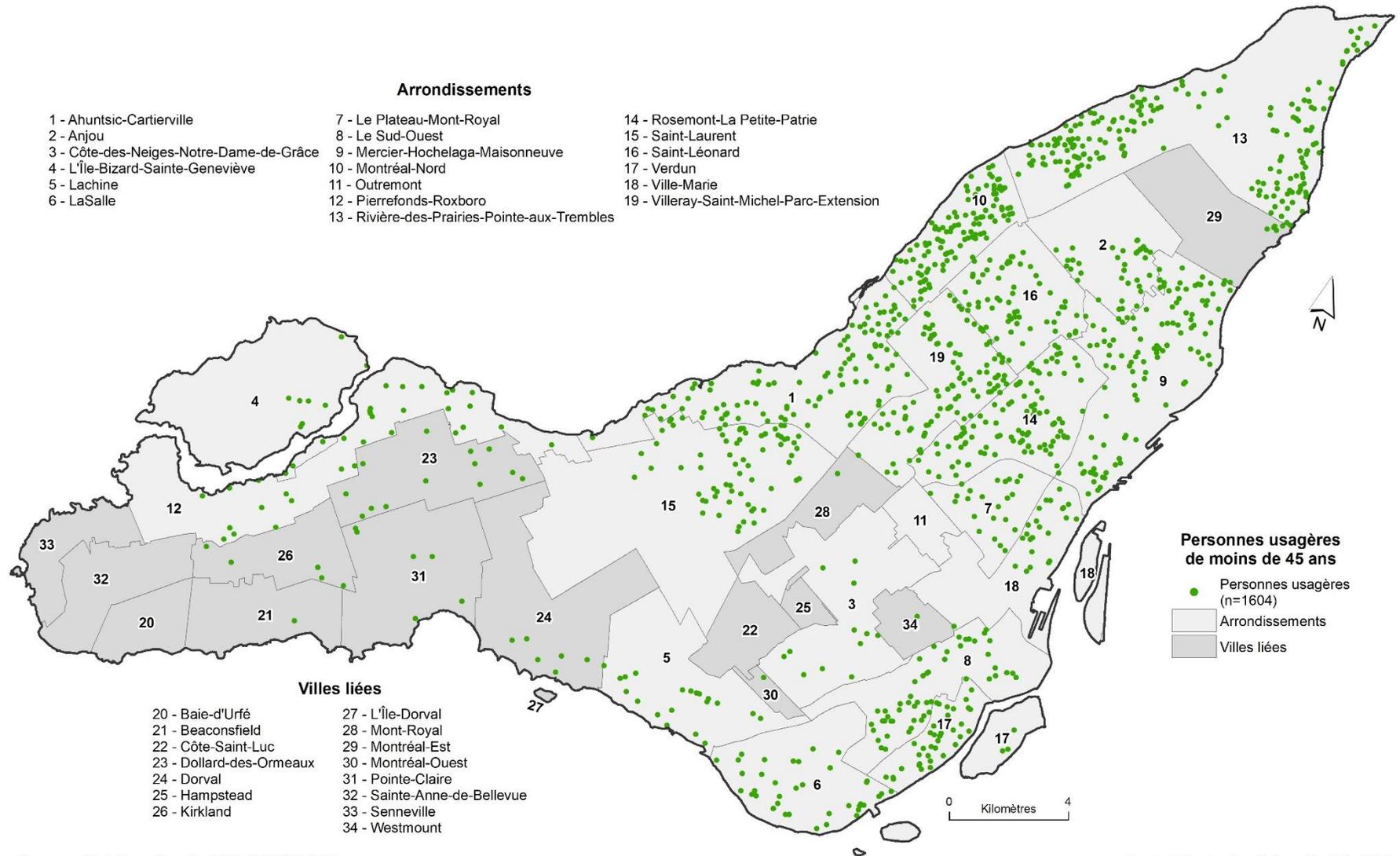
Centre Urbanisation Culture Société, 2018

Carte 3.1b : Localisation des personnes usagères des services spécialisés en DI, selon le nombre de personnes par secteur de recensement (SR), tous âges



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

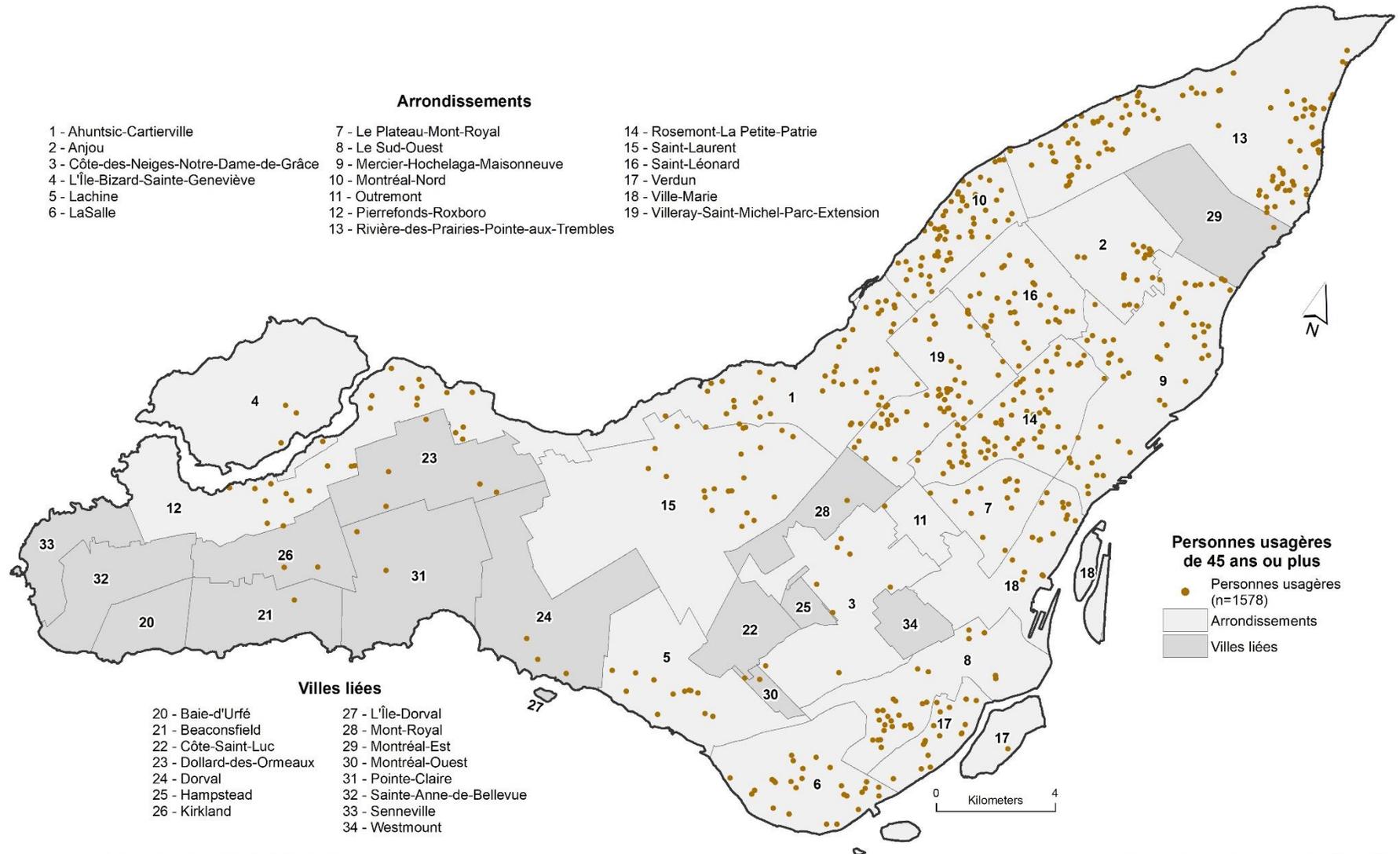
Carte 3.1c : Localisation des lieux d'hébergement des personnes usagères des services spécialisés en DI (moins de 45 ans)



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

Carte 3.1d : Localisation des lieux d'hébergement des personnes usagères des services spécialisés en DI (45 ans et plus)



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

3.2 La localisation géographique des personnes usagères des services en DI selon le type d'hébergement

Les quatre cartes suivantes (de 3.2a à 3.2d) présentent le nombre de personnes usagères par type d'hébergement pour chacun des secteurs de recensement (SR, dans les légendes). Le Tableau 4 reprend ces données, agrégées par arrondissements/villes liées. On peut observer que les arrondissements qui accueillent le plus de lieux d'hébergement sont, encore une fois, Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (15,3% des lieux d'hébergement), Montréal-Nord (9,8%), Ahuntsic-Cartierville (8,9%) et certains arrondissements centraux : Rosemont-La-Petite-Patrie (9%), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (8,6%) et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (8,5%). Comme le montre le Tableau 4, il s'agit surtout des milieux familiaux qui sont situés dans ces arrondissements.

Tableau 4 : Nombre et proportion des lieux d'hébergement par arrondissements/villes liées en fonction du type d'hébergement

Arrondissements/ Villes liées	Total des lieux d'hébergement		Milieu familial		Logement supervisé ou autonome		Résidence de groupe		Hébergement avec personnel spécialisé	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
1 - Ahuntsic-Cartierville	139	8,9	99	6,3	12	0,8	22	1,4	2	0,1
2 - Anjou	54	3,5	35	2,2	1	0,1	17	1,1	1	0,1
3 - Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	20	1,3	13	0,8	2	0,1	4	0,3	1	0,1
4 - L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	14	0,9	7	0,4	1	0,1	5	0,3	0	0
5 - Lachine	28	1,8	13	0,8	5	0,3	9	0,6	1	0,1
6 - LaSalle	53	3,4	24	1,5	6	0,4	23	1,5	0	0
7 - Le Plateau-Mont-Royal	28	1,8	16	1,0	5	0,3	6	0,4	1	0,1
8 - Le Sud-Ouest	66	4,2	33	2,1	11	0,7	14	0,9	4	0,3
9 - Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	135	8,6	69	4,4	14	0,9	40	2,6	6	0,4
10 - Montréal-Nord	153	9,8	92	5,9	19	1,2	32	2,0	5	0,3
11 - Outremont	1	0,1	0	0	0	0	1	0,1	0	0
12 - Pierrefonds-Roxboro	47	3,0	15	1,0	2	0,1	27	1,7	2	0,1
13 - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	239	15,3	126	8,1	10	0,6	95	6,1	3	0,2
14 - Rosemont-La Petite-Patrie	141	9,0	71	4,5	26	1,7	30	1,9	6	0,4
15 - Saint-Laurent	88	5,6	73	4,7	2	0,1	8	0,5	1	0,1
16 - Saint-Léonard	83	5,3	61	3,9	5	0,3	14	0,9	0	0
17 - Verdun	50	3,2	30	1,9	6	0,4	10	0,6	3	0,2
18 - Ville-Marie	39	2,5	21	1,3	9	0,6	8	0,5	0	0
19 - Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	133	8,5	95	6,1	8	0,5	22	1,4	5	0,3
20 - Baie-d'Urfé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 - Beaconsfield	2	0,1	1	0,1	0	0	1	0,1	0	0
22 - Côte-Saint-Luc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 - Dollard-des-Ormeaux	16	1,0	7	0,4	0	0	8	0,5	0	0

Tableau 4 : suite

Arrondissements/ Villes liées	Total des lieux d'hébergement		Milieu familial		Logement supervisé ou autonome		Résidence de groupe		Hébergement avec personnel spécialisé	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
24 - Dorval	7	0,4	4	0,3	0	0	3	0,2	0	0
25 - Hampstead	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 - Kirkland	6	0,4	2	0,1	0	0	3	0,2	0	0
27 - L'Île-Dorval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 - Mont-Royal	2	0,1	1	0,1	1	0,1	0	0	0	0
28 - Montréal-Est	8	0,5	5	0,3	0	0	2	0,1	1	0,1
29 - Montréal-Ouest	3	0,2	3	0,2	0	0	0	0	0	0
30 - Pointe-Claire	7	0,4	4	0,3	0	0	3	0,2	0	0
31 - Sainte-Anne-de-Bellevue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 - Senneville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 - Westmount	1	0,1	1	0,1	0	0	0	0	0	0
Total	1563	100	921	58,9	145	9,3	407	26,0	42	2,7

La carte 3.2a affiche le nombre de personnes qui résident dans des milieux familiaux, c'est-à-dire qu'elles résident dans des ménages privés avec des personnes avec lesquelles elles ont un lien familial. La distribution spatiale des milieux familiaux est très similaire aux cartes précédentes, ce qui est en fait le reflet de la distribution de la densité de la population montréalaise : il y a peu de secteurs de recensement avec une concentration plus importante que d'autres.

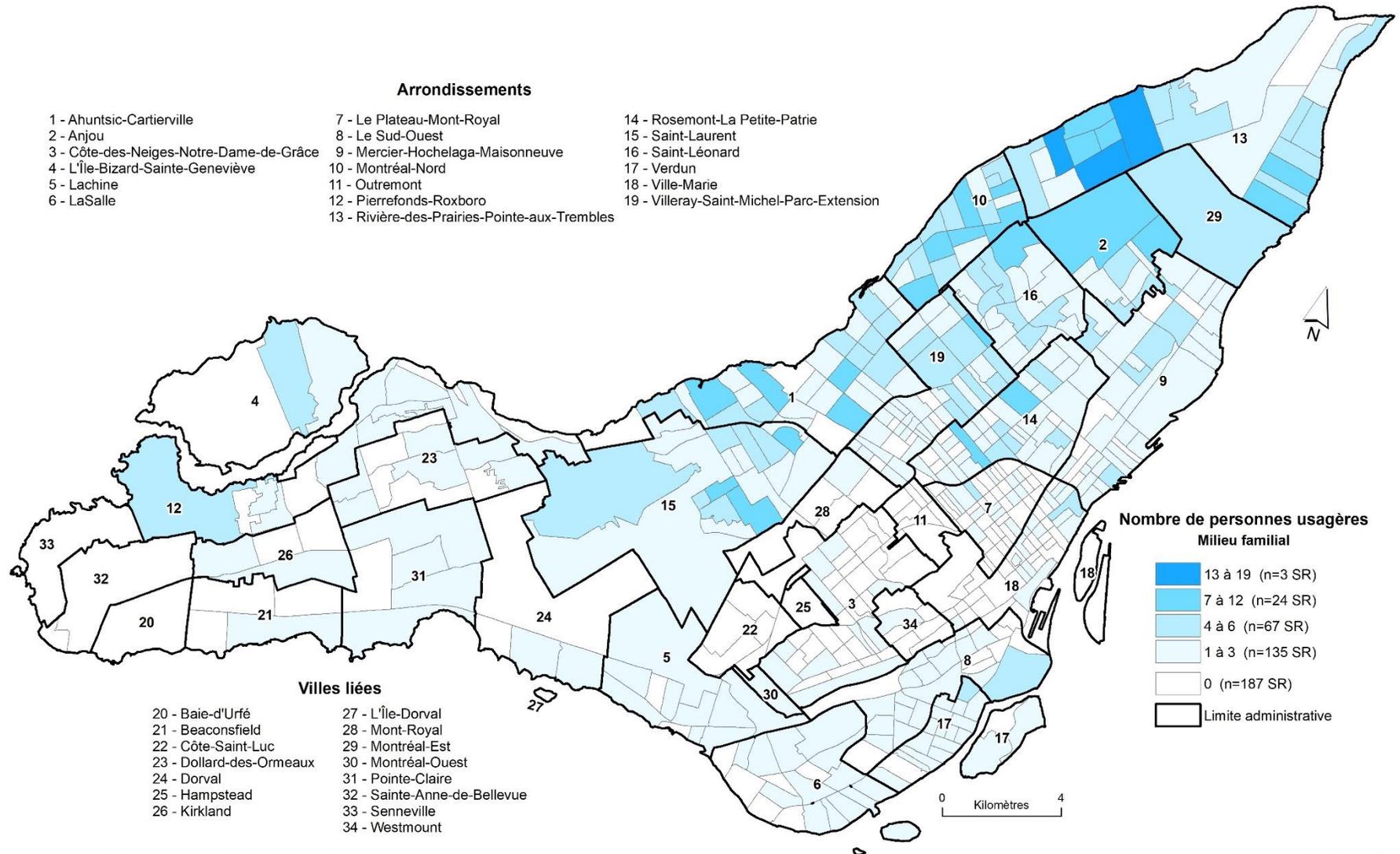
La carte 3.2b montre la localisation des lieux d'hébergement des personnes résidant dans des logements supervisés ou autonomes. Si l'on compare cette distribution avec les cartes précédentes, nous pouvons noter qu'il y a une moins forte présence de ce type d'hébergement sur le territoire de l'île de Montréal : leur présence se limite surtout à quelques arrondissements, dont Rosemont (1,7%) et Montréal-Nord (1,2%). Dans une proportion beaucoup moins importante, les arrondissements du Sud-Ouest de l'île (LaSalle, Le Sud-Ouest et Verdun) ont aussi une certaine présence de logements supervisés ou autonomes. Quant à l'Ouest de l'île de Montréal, à l'exception de quelques usagers à Lachine, il y a une presque totale absence de logements supervisés ou autonomes.

La carte 3.2c, qui représente le nombre de personnes usagères habitant dans une résidence de groupe par secteur de recensement, dévoile quelques espaces de concentration : dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (6,1% de tous les lieux d'hébergement), à Montréal-Nord (2%) et dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (2,6%). D'autres

lieux sont visibles dans les arrondissements et villes liées du Nord-Ouest (Pierrefonds-Roxboro, Kirkland, Dollard-de-Ormeaux) ainsi que les arrondissements du Centre-Ouest (Dorval et Lachine) et du Sud-Ouest (LaSalle, Le-Sud-Ouest et Verdun). Il faut noter qu'il y a aussi une certaine présence de résidences de groupe à l'est de l'arrondissement de Saint-Laurent et au nord de l'arrondissement de Côte-des-Neige-Notre-Dame-de-Grâce.

La carte 3.2d montre la localisation des hébergements avec personnel spécialisé. Le nombre de ce type d'hébergement est beaucoup moins important que les autres. L'ouest de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro montre une importante concentration avec plus de 41 personnes. Comme expliqué précédemment, c'est là qu'est localisé le centre d'hébergement Pavillon Pierrefonds. Pour le reste du territoire de l'île, il y a quelques espaces de concentration où le nombre de personnes usagères varie de 6 à 11 : à Montréal-Nord, Rivières-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et dans le Sud-Ouest.

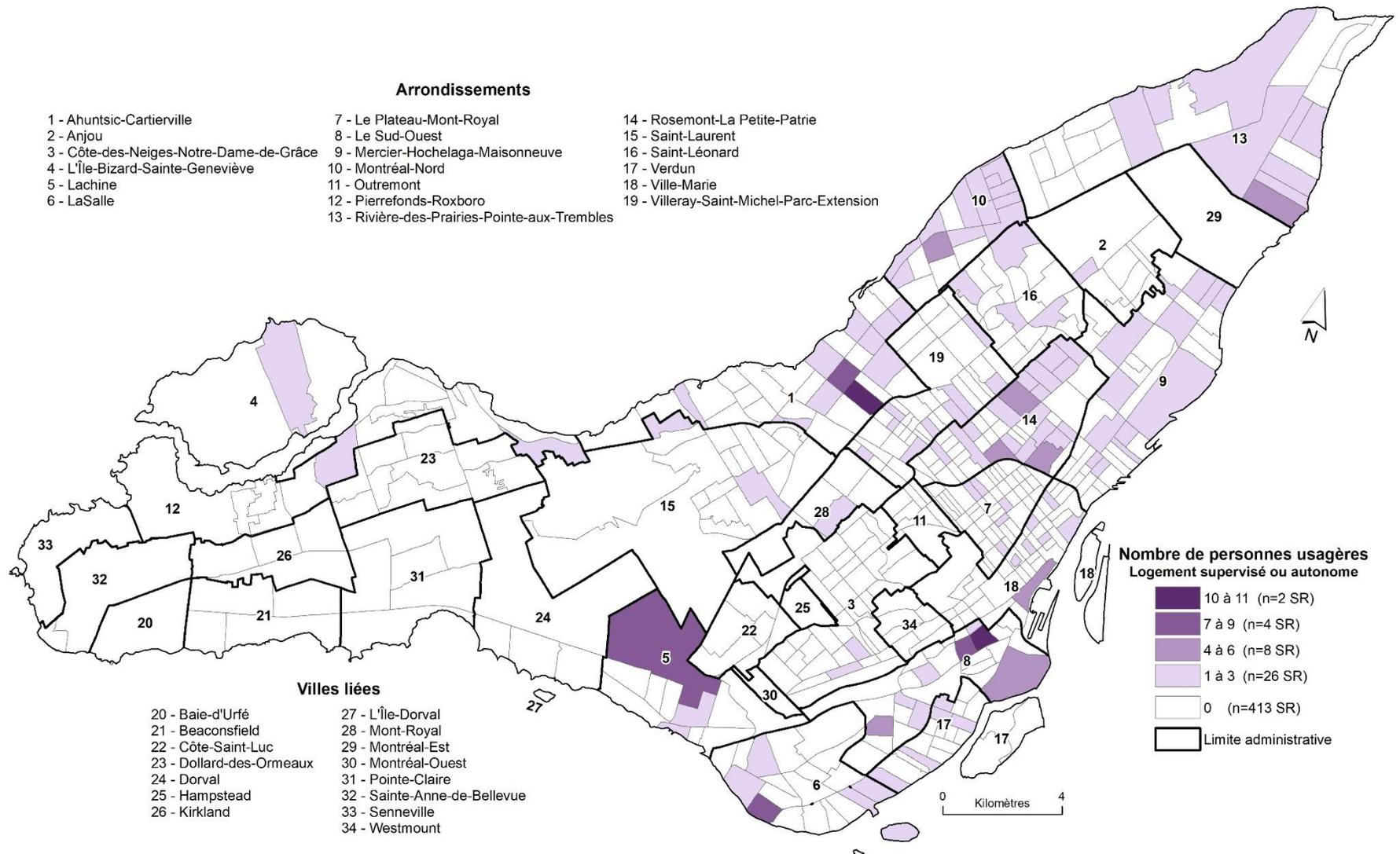
Carte 3.2a : Nombre de personnes usagères résidant dans un milieu familial par secteur de recensement



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

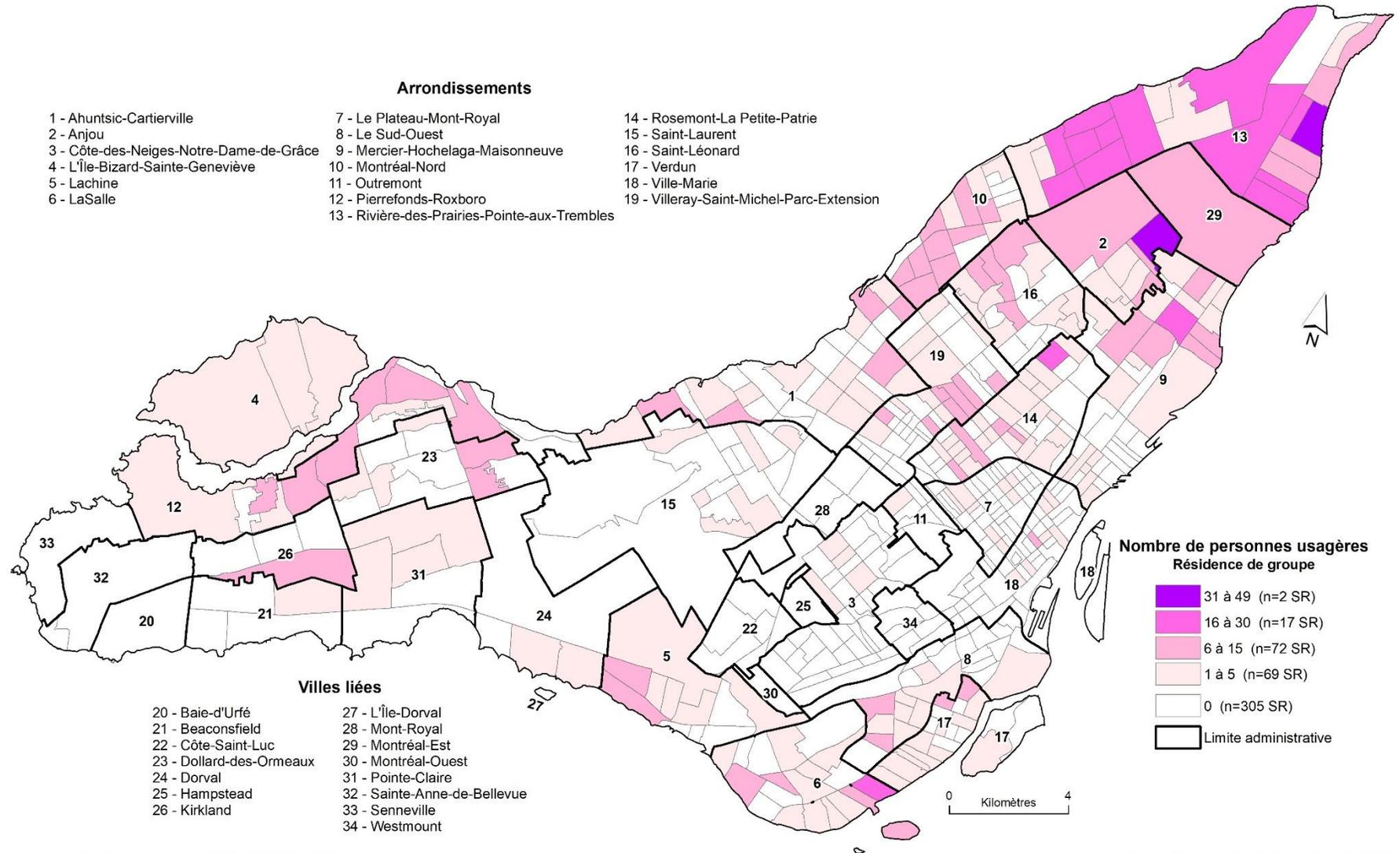
Carte 3.2b : Nombre de personnes usagères résidant dans un logement supervisé ou autonome par secteur de recensement



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

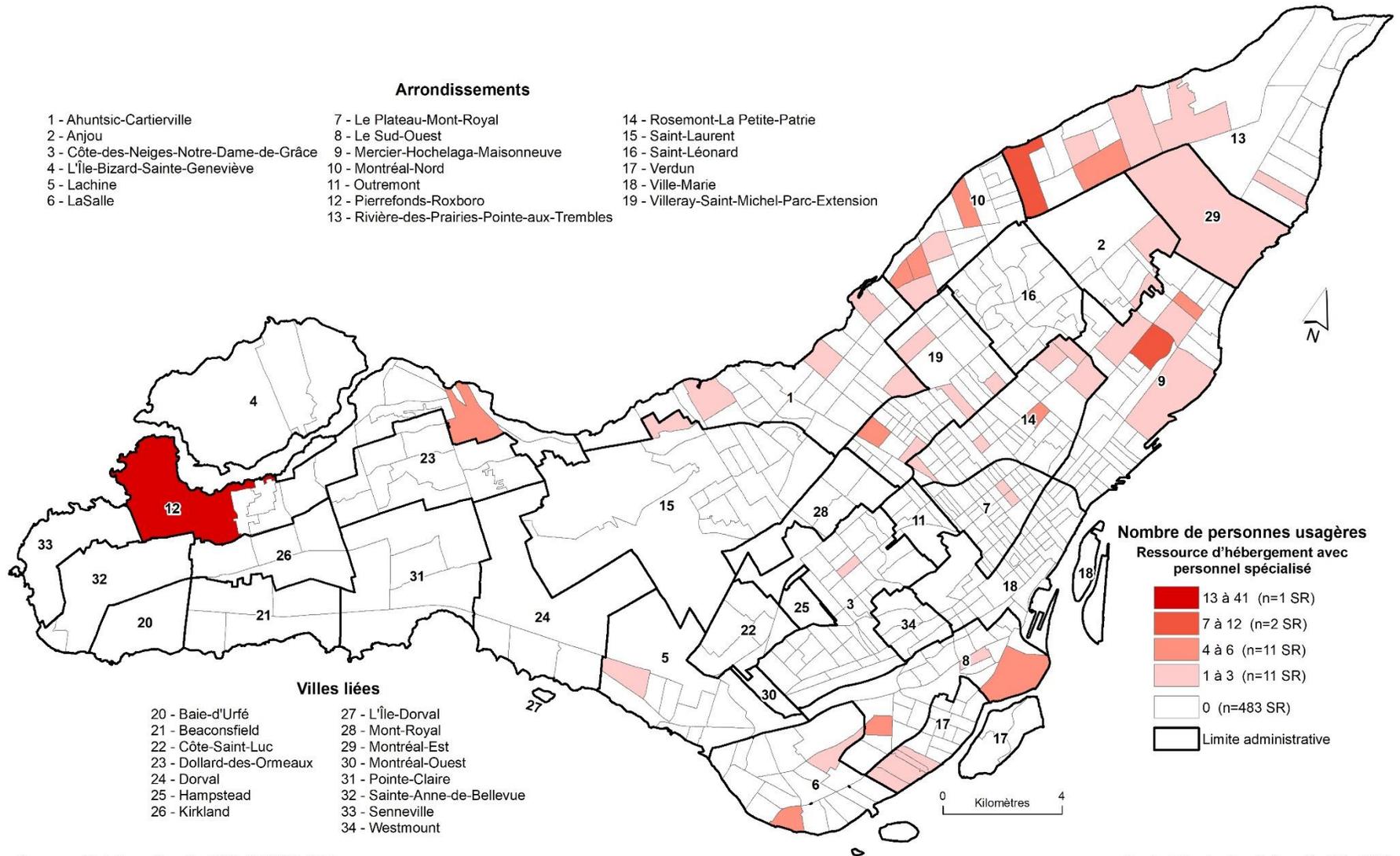
Carte 3.2c : Nombre de personnes usagères habitant dans une résidence de groupe par secteur de recensement



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

Carte 3.2d : Nombre de personnes usagères résidant dans un centre d'hébergement avec personnel spécialisé



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

4. LA CARACTÉRISATION DES ESPACES FAMILIERS À 500 MÈTRES DES LIEUX D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES USAGÈRES DES SERVICES SPÉCIALISÉS EN DI

4.1 Les espaces verts autour des lieux de résidences des personnes usagères par espace familial, secteur de recensement et type d'hébergement

La carte 4.1a présente les lieux d'hébergement des personnes usagères selon le pourcentage d'espaces verts à proximité, c'est-à-dire dans les espaces familiaux que nous avons créés. Un peu plus d'un quart des lieux d'hébergements (415/1563), représentés ici en vert foncé, ont plus de 7% d'espaces verts à proximité. Autour de 40% des lieux d'hébergement ont entre 3% et 6% de l'aire de leur espace familial qui est catégorisé en tant qu'espace vert, et près du tiers des lieux d'hébergement se caractérisent par un environnement incluant très peu d'espaces verts (moins de 2% de l'aire des espaces familiaux). Par ailleurs, si l'on regarde avec attention la carte, on pourrait dire que la répartition des lieux d'hébergement selon leur proximité aux espaces verts ne suit pas un patron précis.

La carte 4.1b illustre différemment la relation entre les lieux d'hébergement et les espaces verts puisqu'elle présente la proportion d'espaces verts par secteur de recensement et que le nombre de personnes usagères par lieu d'hébergement y est superposé. Les cercles proportionnels représentent le nombre de personnes usagères par lieux d'hébergement : plus le cercle est grand, plus on retrouve de personnes dans les lieux de résidence. Plus le vert est foncé, plus le pourcentage d'espaces verts est important dans le secteur de recensement. Dans certaines parties de l'île, on distingue un lien entre la quantité de personnes et les espaces verts. Par exemple, le Pavillon Pierrefonds est localisé tout près du Parc-Nature-du Cap-Saint-Jacques, ce qui en fait un lieu où la proportion d'espaces verts et le nombre de personnes usagères sont élevés. De même, à Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, au Sud-Ouest de l'ancienne carrière Miron, désormais le Complexe environnemental Saint-Michel, il y a une quantité importante de résidences de personnes usagères des services en DI, qui se retrouvent alors près d'un grand parc. Toutefois, dans ce cas, il faut signaler que la plupart des résidences se retrouvent au Sud de l'autoroute 40, qui peut s'avérer une barrière physique et psychologique à traverser à pied. Finalement, au Sud-Ouest de l'île, à proximité de Verdun et LaSalle, on retrouve le Parc Angrignon tandis qu'il y a une quantité importante de résidences à proximité, surtout dans le secteur de Ville-Émard (à l'Est du Parc Angrignon).

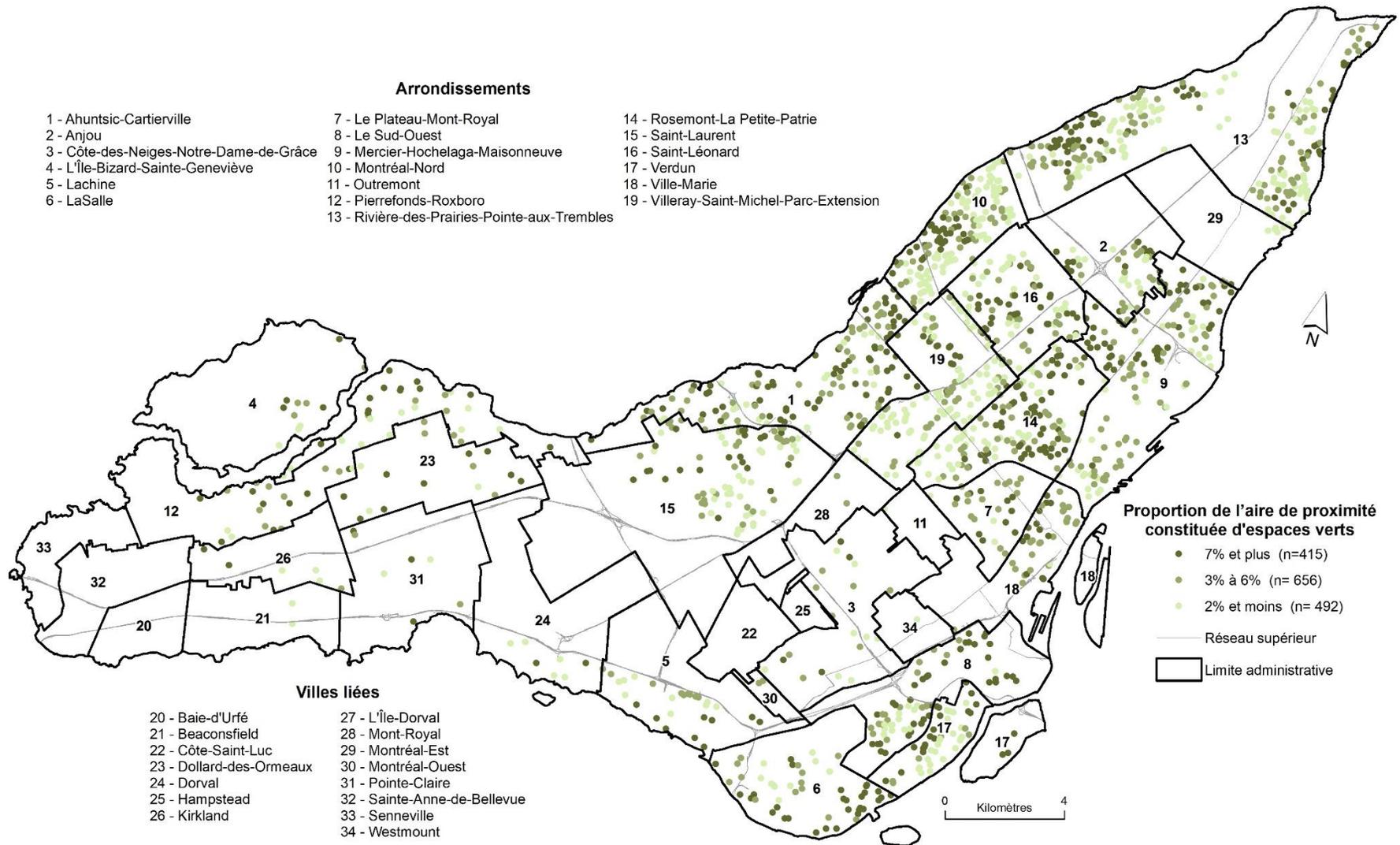
Le Tableau 5 présente quelques statistiques descriptives sur la présence d'espaces verts dans les espaces familiaux par type d'hébergement. On peut y voir que la moyenne et la médiane est assez semblable entre les différents types d'hébergement, ce qui est une bonne nouvelle en soi parce qu'il n'y a pas de valeurs extrêmes et qu'il s'agit d'une situation assez homogène dans chaque type

d'hébergement. Ceci veut dire que la proximité aux espaces verts se ressemble au sein de chaque type d'hébergement.

Tableau 5 : Statistiques descriptives sur la proportion d'espaces verts dans les espaces familiaux par type de lieux d'hébergement

	Total	Milieu Familial	Logement supervisé ou autonome	Résidence de groupe	Hébergement avec personnel spécialisé
Nombre	1563	921	145	407	42
Pourcentage min d'espace vert	0	0	0	0	0
Pourcentage max d'espace vert	33,60	27,30	21,50	33,60	14,10
Médiane	4,00	3,90	4,40	3,90	4,15
Moyenne	5,10	5,06	5,51	5,14	4,50
Écart-type	4,83	4,79	4,99	4,97	3,53

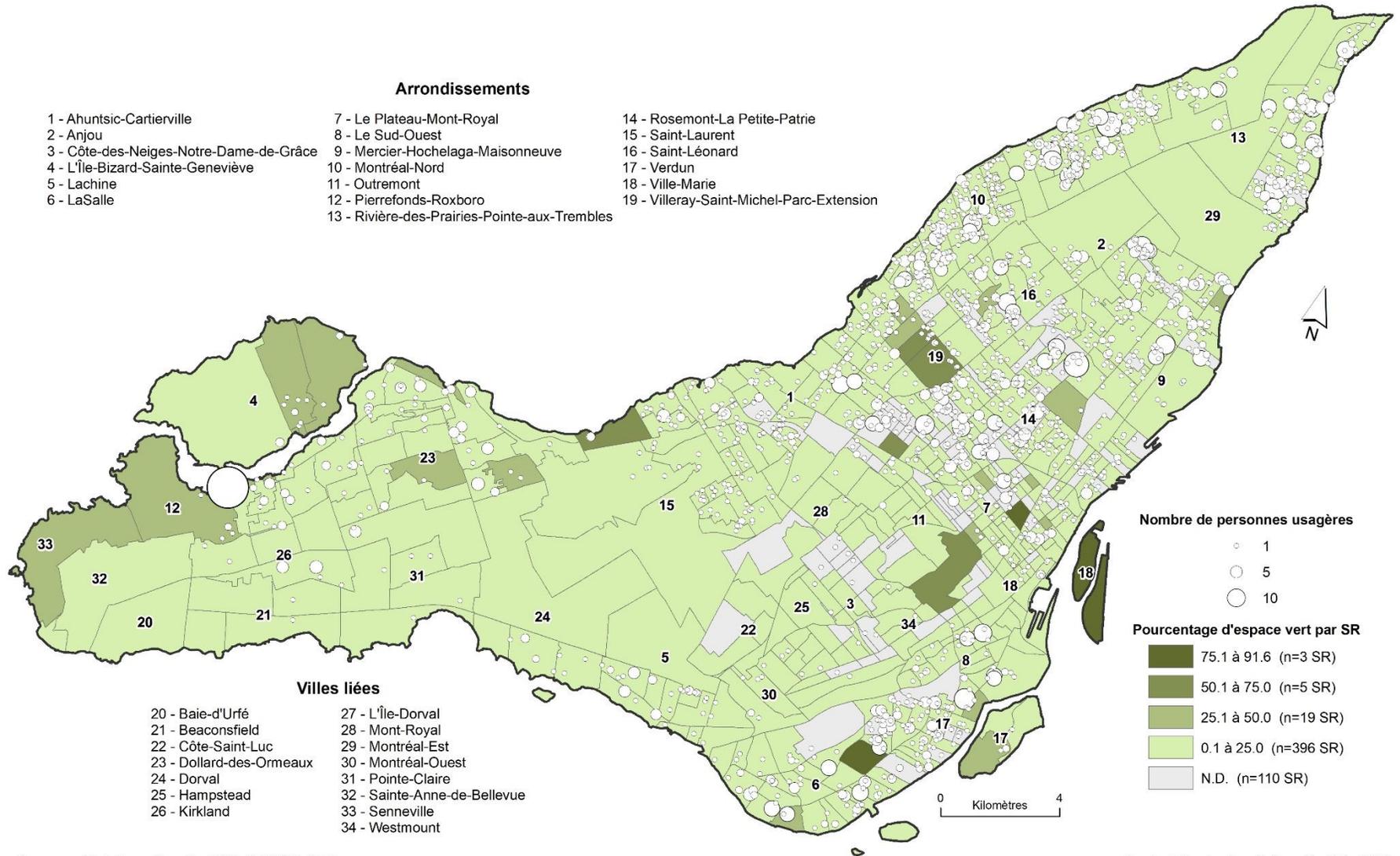
Carte 4.1a : Lieu d'hébergement des populations usagères selon le pourcentage d'espaces verts dans leur espace familial (500m à pied)



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

Carte 4.1b : Pourcentage d'espaces verts par secteur de recensement et nombre de personnes usagères par lieu d'hébergement



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

4.2 La mixité des activités autour des lieux de résidence des personnes usagères des services en DI

La carte 4.2a illustre les lieux d'hébergement selon l'indice d'entropie des utilisations du sol, indice qui a été calculé pour les espaces familiers (500 m à pied). Plus le point représentant le lieu d'hébergement est foncé, plus les activités qui s'y déroulent autour sont homogènes. Plus le secteur est jaune très clair, plus la variété d'utilisation du sol est importante, ce qui peut s'avérer plus intéressant pour les résidents de ces secteurs, comme nous l'ont démontré les écrits sur le potentiel piétonnier⁵. Dix pourcent des lieux d'hébergement sont localisés dans des espaces familiers vraiment très homogènes où il n'y a pas de variété d'activité autour. Ceux-ci sont représentés en foncé sur la carte et sont surtout localisés dans les arrondissements et villes liées de l'ouest de l'île de Montréal (Pierrefonds et Ile Bizard), dans ceux au nord-est et est de l'île (Ahunstic-Cartierville, Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles), et au centre (Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rosemont-La-Petite-Patrie). La plupart des lieux d'hébergement (87%) sont localisés dans des zones avec un certain niveau de mixité, où l'on retrouve une certaine variété d'activités. Ceux-ci sont représentés dans les catégories centrales et sont localisés surtout dans les quartiers centraux de l'île de Montréal. Finalement, il y a très peu de lieux d'hébergements (1%) situés dans des zones de très grande mixité. La plupart de ces lieux d'hébergement se retrouve dans l'arrondissement Ville-Marie qui accueille le centre-ville de Montréal.

La carte 4.2b représente l'indice d'entropie par secteur de recensement et les lieux d'hébergement (dont le point proportionnel grossit avec le nombre d'usagers). Elle montre que les lieux de résidence localisés au Nord-Ouest de l'île de Montréal, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et dans les villes liées de Kirkland, Pointe-Claire et Dollard-des-Ormeaux sont ceux situés dans des secteurs où la mixité du sol est plus faible, ce qui veut dire que les activités entourant ces lieux d'hébergement sont moins variées. D'un autre côté, la plupart des lieux de résidence de l'est de l'île sont localisés dans des espaces avec un peu plus de mixité d'utilisation du sol. Ce ne sont pas des secteurs où la mixité est à son maximum, mais ils ne sont pas localisés dans des espaces tout à fait homogènes non plus. Toutefois, on distingue des lieux de résidences localisés dans des espaces vraiment homogènes (essentiellement résidentiels), situés dans des secteurs à l'est de l'arrondissement d'Anjou.

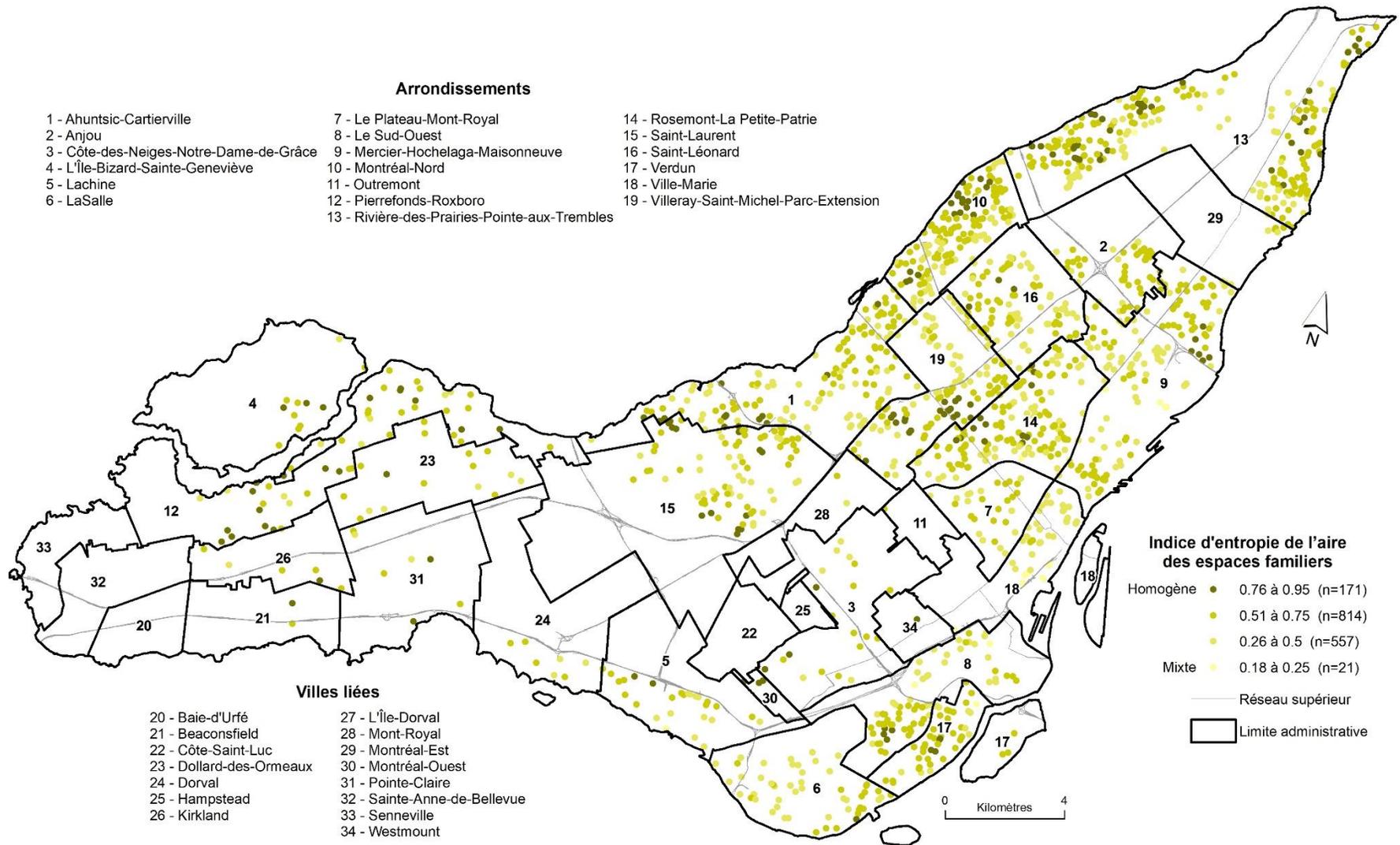
Le Tableau 6 présente quelques statistiques descriptives de la mixité des utilisations du sol par type d'hébergement. On peut y voir que les statistiques sont similaires selon le type d'hébergement, ce qui veut dire que ces types ne semblent pas avoir de lien avec la mixité des occupations du sol autour.

⁵ Cervero, R. et K. Kockelman (1997) Travel demand and the 3Ds: Density, diversity, and design, *Transportation Research Part D: Transport and Environment*, 2 (3).

Tableau 6 : Statistiques descriptives sur l'indice d'entropie dans les espaces familiaux par type de lieux d'hébergement

	Total	Milieu Familial	Logement supervisé ou autonome	Résidence de groupe	Hébergement avec personnel spécialisé
Nombre	1563	921	145	407	42
Indice min	0,183	0,183	0,190	0,206	0,241
Indice max	0,953	0,953	0,815	0,922	0,863
Médiane	0,556	0,550	0,526	0,590	0,521
Moyenne	0,553	0,549	0,506	0,585	0,521
Étendue	0,771	0,771	0,624	0,716	0,623
Écart-type	0,151	0,153	0,141	0,145	0,162

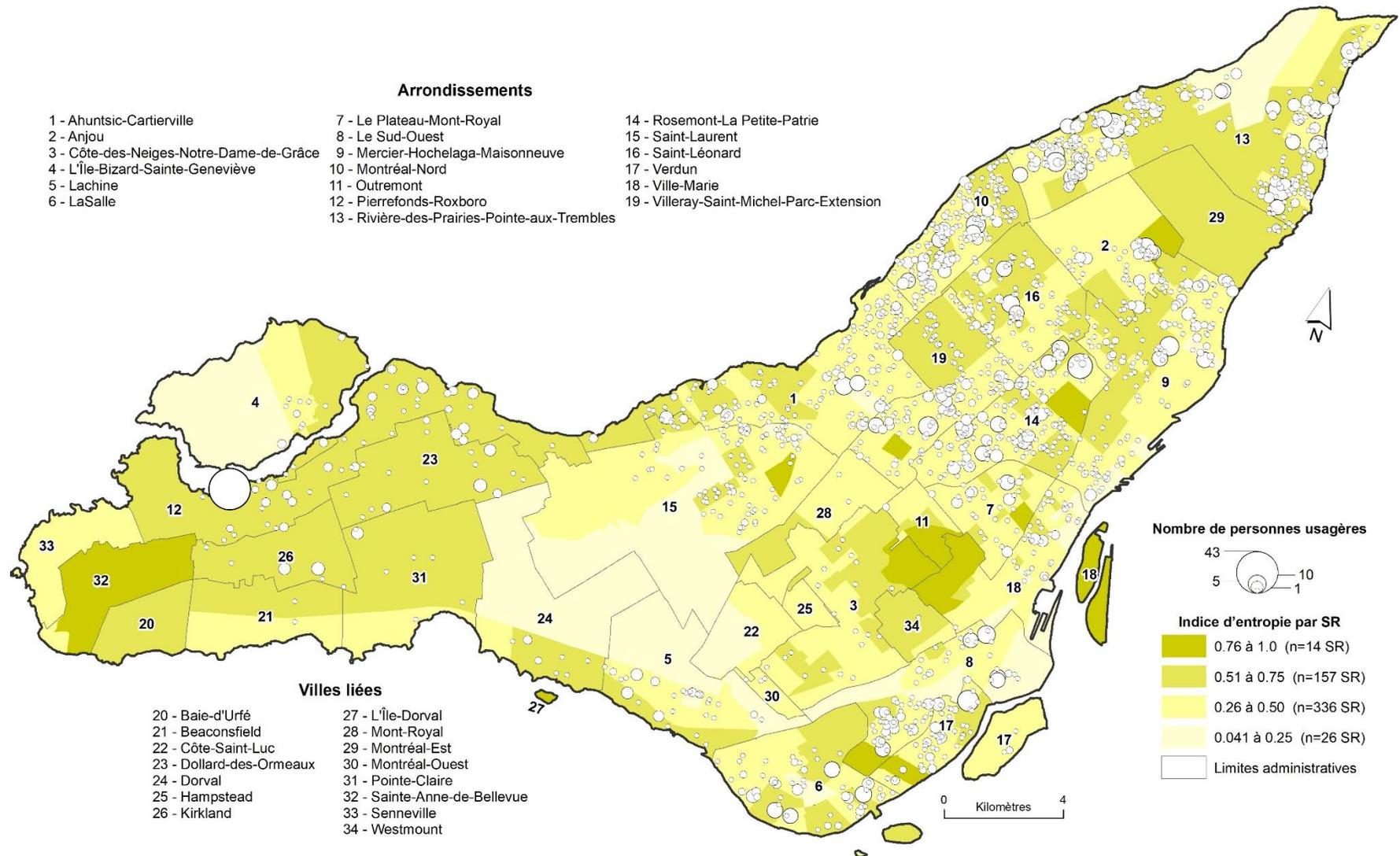
Carte 4.2a : Lieu d'hébergement des populations usagères selon l'indice d'entropie dans leur espace familial (500m à pied)



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

Carte 4.2b : Indice d'entropie par secteur de recensement et nombre de personnes usagères par lieu d'hébergement



Sources : Statistique Canada, 2016; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

4.3 L'indice de défavorisation matérielle et sociale et les lieux de résidence des personnes usagères des services en DI

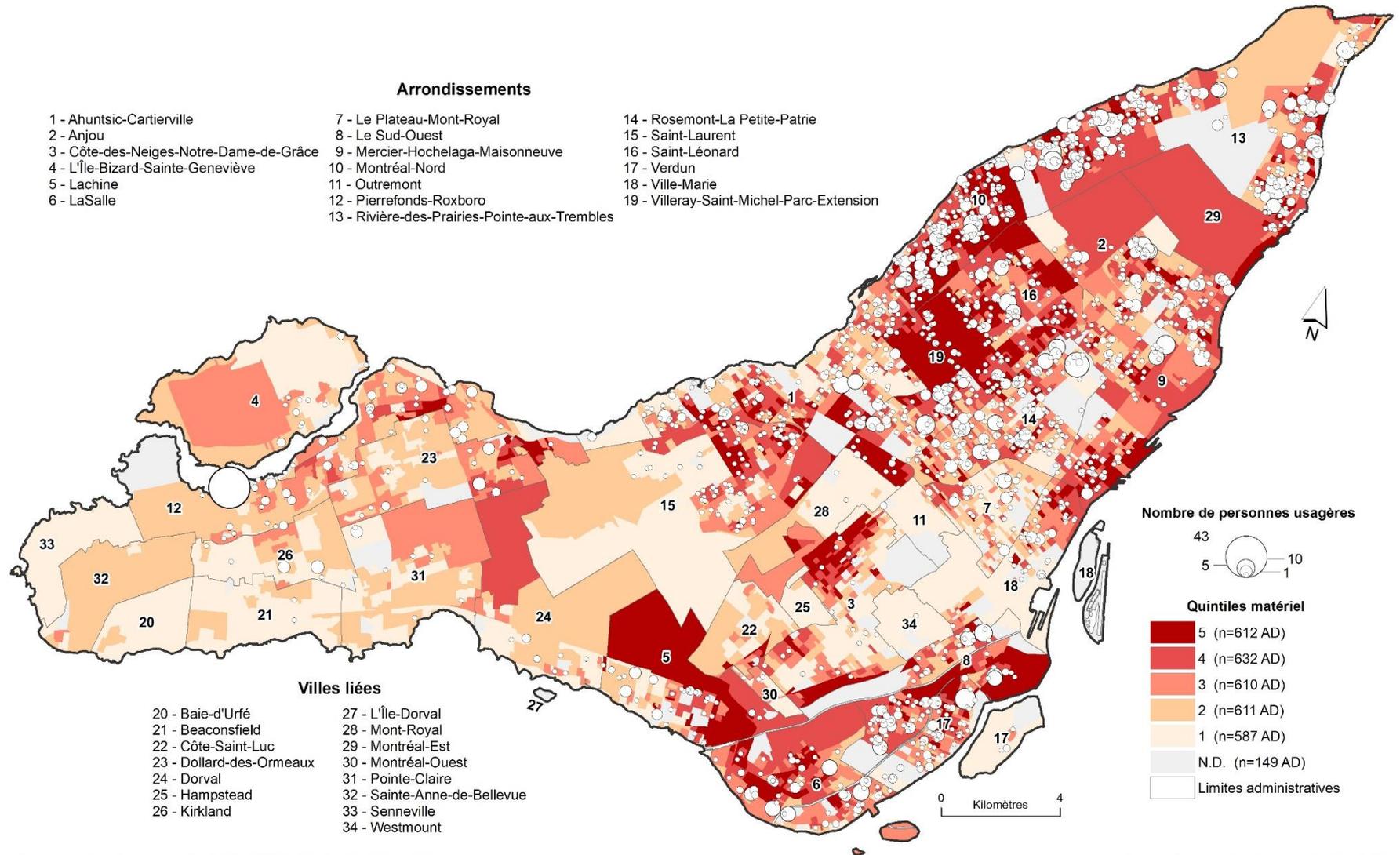
La carte 4.3a carte représente l'indice de défavorisation matériel de Pampalon à l'échelle des aires de diffusion (AD). Rappelons-nous que la dimension matérielle de l'indice de défavorisation reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante. On peut voir que les secteurs tout autour des quartiers centraux sont plus défavorisés matériellement. La carte montre que ce phénomène se superpose en bonne partie avec la localisation de lieux d'hébergement des personnes usagères. À première vue, la carte laisse supposer qu'il y aurait un lien entre la localisation des lieux d'hébergement et l'indice de défavorisation matérielle. Le Tableau 7 confirme cette observation puisque plus que la moitié des lieux d'hébergements (829/1563) sont localisés dans des AD se situant dans les quintiles 4 et 5 de l'indice de défavorisation matérielle.

La carte 4.3b représente l'indice de défavorisation sociale de Pampalon, aussi à l'échelle des AD. La dimension sociale de l'indice renvoie à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté. On peut voir que les secteurs plus défavorisés de l'île de Montréal se retrouvent surtout dans la partie centrale de l'île et à l'est, dans les arrondissements de Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Saint-Léonard, Rosemont-La Petite-Patrie, Le Plateau Mont-Royal, Ville-Marie Mercie-Hochelaga-Maisonneuve et au Sud-Ouest, Verdun, LaSalle et Lachine. Dans l'ouest de l'île, ce sont quelques zones qui semblent plus problématiques, comme certaines parties de l'arrondissement de Saint-Laurent, de Pierrefonds et dans la ville de Pointe-Claire. La carte montre que ce phénomène se superpose en partie avec la localisation des lieux d'hébergement des personnes usagères de services en DI, surtout ceux de l'est de l'île. Le Tableau 7 montre que 35% des lieux d'hébergement sont localisés dans des AD se situant dans les quintiles 4 et 5 de l'indice de défavorisation sociale. À l'opposé, il y a plus de 40% des lieux d'hébergements qui se situent dans des aires de diffusion qui se classent dans les quintiles 1 et 2. On peut alors conclure que l'environnement autour des lieux d'hébergement de personnes en DI serait plus défavorisé matériellement que socialement.

Tableau 7 : Nombre d'aires de diffusion (AD) par quintiles de la défavorisation (matérielle et sociale) et le type d'hébergement

Quintile de défavorisation	Total		Milieu Familial		Logement supervisé ou autonome		Résidence de groupe		Hébergement avec personnel spécialisé	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Quintile de défavorisation matérielle										
Sans données	4,48	70	3,37	31	6,21	9	4,42	18	19,05	8
1	7,36	115	7,60	70	5,52	8	6,63	27	11,90	5
2	15,42	241	14,77	136	15,17	22	15,97	65	21,43	9
3	19,71	308	19,98	184	20,69	30	20,39	83	7,14	3
4	26,74	418	25,08	231	24,83	36	31,70	129	30,95	13
5	26,30	411	29,21	269	27,59	40	20,88	85	9,52	4
Total	100	1563	100	921	100	145	100	407	100	42
Quintile de défavorisation sociale										
Total	100	1563	100	921	100	145	100	407	100	42
Sans données	4,48	70	3,37	31	6,21	9	4,42	18	19,05	8
1	21,69	339	23,02	212	4,14	6	25,06	102	28,57	12
2	22,20	347	23,89	220	9,66	14	24,32	99	14,29	6
3	17,21	269	17,70	163	13,10	19	18,18	74	14,29	6
4	17,98	281	16,50	152	28,97	42	17,20	70	16,67	7
5	16,44	257	15,53	143	37,93	55	10,81	44	7,14	3
Total	100	1563	100	921	100	145	100	407	100	42

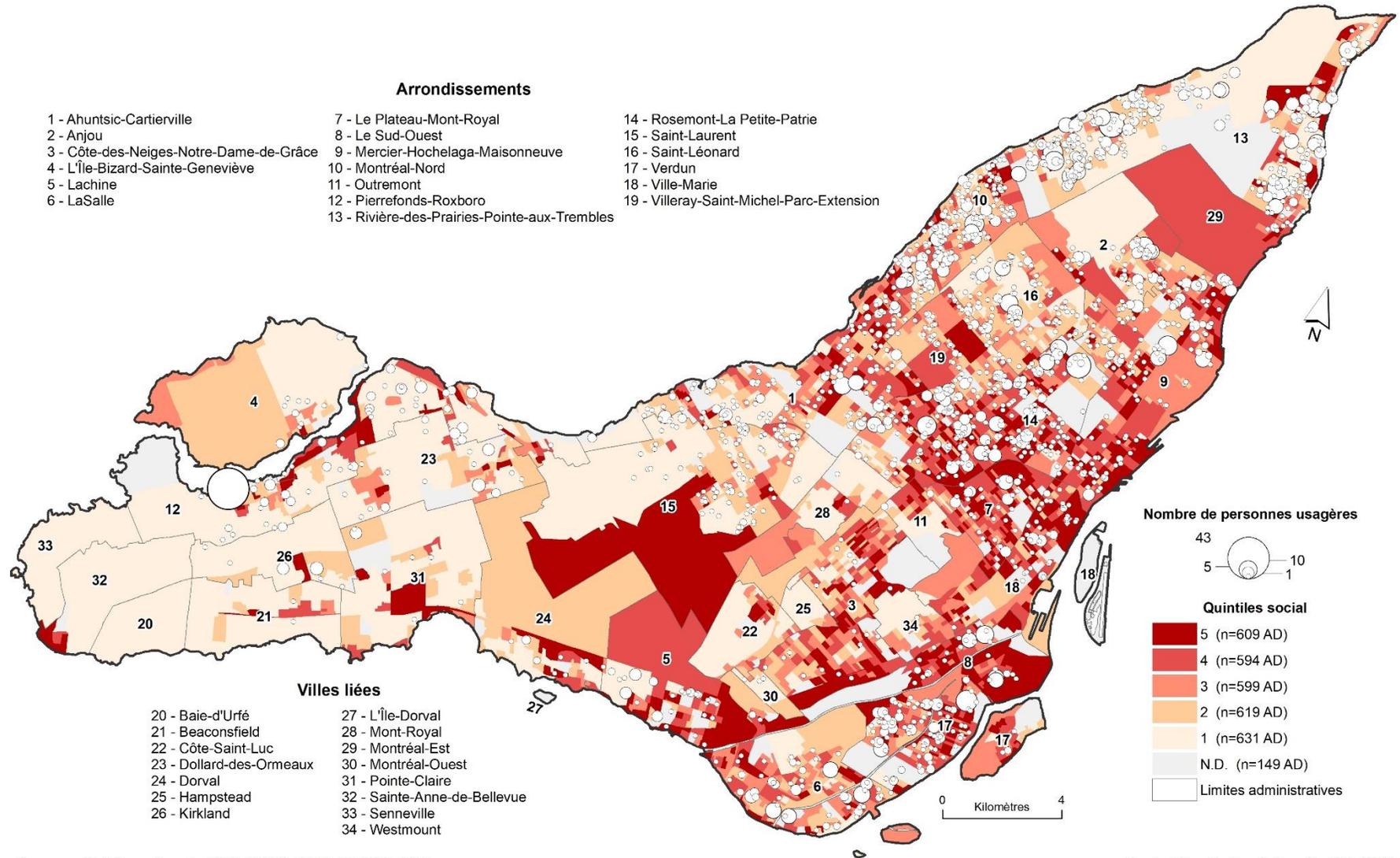
Carte 4.3a : Indice de défavorisation matérielle de Pampalon et le nombre de personnes usagères de services spécialisés en DI par lieu d'hébergement



Sources : Statistique Canada, 2011; INSPQ, 2014; CIUSSS, 2017

Centre Urbanisation Culture Société, 2018

Carte 4.3b : Indice de défavorisation sociale de Pampalon et le nombre de personnes usagères de services spécialisés en DI par lieu d'hébergement



5. CONCLUSION

L'objectif de ce rapport était de localiser les lieux de résidence des personnes usagères des services en DI, d'illustrer la répartition de ces personnes sur le territoire de l'île de Montréal ainsi que de refléter les conditions matérielles et sociales des quartiers de résidences. Pour ce faire, nous avons cartographié les lieux de résidence, selon l'âge des personnes usagères, leur nombre par lieu et le type d'hébergement.

Par la suite, nous avons créé des zones de proximité de 500 mètres (à pied) autour de lieux d'hébergement pour décrire les milieux en termes d'espaces verts et de mixité du sol. Et finalement, nous avons fait le lien entre les lieux de résidence et l'indice de défavorisation matériel et sociale.

Ces démarches nous ont permis d'établir quelques constats :

- Les lieux d'hébergements des personnes usagères des services en DI sont surtout localisés au centre et dans l'est de l'île de Montréal. La présence de lieux d'hébergement est moins importante à l'ouest de l'île, ce qui reflète en partie la densité de population sur l'île.
- La distribution des lieux d'hébergement des personnes ayant moins de 45 ans et de celles ayant plus de 45 ans est très similaire. L'âge ne semble pas être un facteur qui influence la localisation.
- Quant à la localisation des lieux d'hébergement, ceux de type milieu familial se situent surtout au centre et à l'est de l'île de Montréal, suivant le modèle de distribution spatiale de la population Montréalaise. Les lieux d'hébergement de type logement supervisé ou autonome sont presque absents à l'ouest de l'île. Les résidences de groupe sont surtout localisées à l'est de l'île mais on observe quand même une présence importante à l'ouest et au sud-ouest de la ville de Montréal. Et finalement, les centres d'hébergement avec personnel spécialisé sont surtout localisés à l'est de l'île mais il y a quand même quelques points isolés à l'ouest.
- Au sujet de la proximité aux espaces verts, un peu plus d'un quart des lieux d'hébergements ont plus de 7% d'espaces verts à proximité. Autour de 40% des lieux d'hébergement ont entre 3 et 6% d'espaces verts à moins de 500 m de marche. Et finalement, un tiers des lieux d'hébergement ont moins de 2% d'espace vert à proximité. La présence d'espaces verts autour des lieux de résidence ne semble pas suivre un patron de distribution précis.
- En ce qui concerne la mixité d'utilisation du sol autour des lieux d'hébergement des personnes usagères des services en DI, la plupart des lieux de résidences sont localisés dans des zones avec une certaine variété d'utilisation du sol, ils sont donc entourés d'une mixité importante d'activités.

- Quant à l'indice de défavorisation, les aires de diffusion avec un indice de défavorisation matérielle élevé se superposent avec la présence de lieux d'hébergement des personnes usagères de services en DI. Toutefois, l'indice de défavorisation sociale dans les espaces de localisation des lieux d'hébergement des populations en DI est moins préoccupant.

En somme, nos résultats répondent au mandat présenté dans la première partie de ce rapport et dresse un portrait descriptif de la distribution spatiale des lieux d'hébergement et des personnes usagères sur l'île de Montréal. Des analyses spatiales plus détaillées pourraient nous en dire plus sur les liens entre cette distribution et d'autres variables décrivant les environnements urbains dans lesquels les personnes usagères habitent.